

**Commune de SAALES**  
**Travaux d'assainissement – Réhabilitation du système de transfert par refoulement**  
**Compte-rendu de réunion de préparation : mercredi 12 août 2020**

➤ **Personnes présentes**

Structure	Personne	Téléphone	Présence réunion	Prochaine réunion	Diffusion	
Maître d'ouvrage Commune de SAALES	M. MANGENET, maire	03 88 97 70 26	<b>P</b>	<b>I</b>	X	mairie-saales- secretariat@wanadoo.fr
	Membres du CM		<b>P</b>		X	
Titulaire du marché : SADE	M. CHARLIER	06 46 01 61 70	<b>P</b>	<b>C</b>		Charlier.philippe@sade-cgth.fr
Maître d'œuvre V-2EC	M. ANDRE	06 40 57 98 26	<b>P</b>		X	s.andre@valterra.fr
	M. GRANDJEAN	06 78 46 06 30	<b>P</b>		X	a.grandjean@valterra.fr
CSPS : APAVE	Mme MEYER	06 50 03 50 78	<b>P</b>	<b>I</b>	X	mathilde.meyer-tribut@apave.com

➤ **Planning prévisionnel**

Les travaux débuteront fin septembre 2020 pour une durée de 3 semaines.

V2EC préparera l'OS de démarrage début septembre 2020.

M. CHARLIER (SADE) transmet cette fin de semaine le planning d'intervention et le plan d'EXE.

Les demandes d'agréments des matériaux et matériels ont été fournies ce jour par l'entreprise.

➤ **Point technique**

L'entreprise procédera au marquage/piquetage des différents réseaux (date à convenir avec V2EC).

Les déblais issus des fouilles pourront être stockés sur une parcelle appartenant à la Commune.

Le stockage des matériaux se fera au début du chemin.

Les travaux se feront en route barrée en journée et un accès piétonnier sera laissé le soir.

La base vie sera installée dans l'enceinte de STEP.

Le poste de refoulement sera livré à la STEP.

➤ **Commune**

La mairie fournira à l'entreprise un extrait cadastral du chemin avec les coordonnées des bornes pour matérialiser les limites du chemin.

La commune détectera les bouches à clés devant la STEP.

Une partie de la clôture en bois sera à démonter (à voir selon l'implantation des ouvrages).

Un arrêté de circulation sera à prendre par la Commune (les dates seront transmises dès réception du planning de travaux).

➤ **Prochaine réunion**

Date à définir.